

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 décembre 2023

Secrétaire de séance : madame Denise LEVAN

n° 5.1.5

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances

Tarifs – Allocations – Redevances pour l'année 2024
Redevances d'occupation du domaine public

Nature d'occupation	Pour mémoire tarifs pour 2023	Proposition pour 2024
Forfait journalier (occasionnel)	22,80 €	23,90 €
Forfait mensuel Occupation les week-ends exclusivement	135,40 €	142,00 €

Le conseil municipal

après en avoir délibéré,
à la majorité,
deux voix contre
adopte les tarifs ci-dessus ainsi revalorisés.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

Denise LEVAN

Le Maire,

Publiée sur le site internet le : vendredi 29 décembre 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : jeudi 28 décembre 2023